

Pôle métier

Déplacement - Transports »

Réunion du 19 mars 2013

Visioconférence - Brest (BMO)/Rennes (DREAL)

Ordre du jour

- Lancement du pôle métier
- Travail sur la feuille de route

Présents	Excusés	Membres	Service / Fonction
x		ANDRE rémi	DREAL
x		AUFFRET dominique	DDTM56
x		BARBOUX Marie-Françoise	DDTM35
x		BARGAIN Julie	ADEUPA
x		BERTHELOT Clément	Région Bretagne
X		BESAND Valérie	DREAL Bretagne
x		BOLLORE Michel	CCI Quimper Cournouaille
	x	BOSENNEC Francois	Syndicat mixte SCoT Pays de Fougères
x		CARVAL Christine	RM
x		CHARLES Eric	CCI Rennes
x		CHEHABEDDINE Carole-anne	CC du pays de Chateaugiron
x		CORRON Magali	Air Breizh
x		COURTIN Jade-Sophie	DREAL-IST-ORSR
x		CUINAT-GUERRAZ Anne	Brest métropole océane
x		DERRIEN-MALECKI anne	Région Bretagne
x		DIARD PATRICE	Pays de Fougères
x		DUMONS Jean-Christophe	AudéLor
x		ECALLE Caroline	DREAL
	x	ELIOT Floriane	Pays des vallons de Vilaine
x		FORTIN Thomas	SAFI 29
x		GODEFROY Eric	AFT-IFTIM
x		GRANGERAU Louis-Marie	DDTM 35
x		GUESENOG Bernard	CCIT 22
x		HENO Yves-marie	DREAL
	x	HERVE julien	Rennes Métropole
x		JAMET Jean-François	DIR Ouest
x		JAMET Elodie	Syndicat mixte Fougères
x		JOURDREN Marie	Lorient Agglomération
	x	JOUVIN STEPHANIE	DREAL
	x	KERGROHEN Sébastien	DDTM 35
x		LAUZIER Pascal	DREAL - ORTB
x		LE GOURRIEREC Gaetane	DDTM35
x		MAURIN Emmanuel	SNCF
x		MEVEL-VIANNAY Stéphane	CG35
	x	MICHAUD Fanny	MEDEFI
	x	MILLE Mickaël	Saint-Brieuc Agglomération
	x	LOPPION Karine	Saint-Brieuc Agglomération
x		MORNAT Pascal	DDTM 29
	x	NAPOLEON Roger	RALLU TRANSPORTS
	x	PERAIS Marie-Isabelle	DDTM 35
x		PIERRE Jérôme	DDTM 35
x		PLANTARD Philippe	FNTR Bretagne
	x	PORHIEL Isabelle	Région Bretagne
x		REBOUT Cécile	CG29
x		RECUNE Ronan	ADEUPA
x		ROUILLARD Vincent	DREAL
x		ROUXEL Anthony	FNTR Bretagne
x		SCHNEIDER Pauline	CG35

x	SIRY Joel	ITS Bretagne
x	TISSOT Edouard	DREAL
x	VIGOUROUX François	Brest métropole océane
x	VINOUEZ Eric	SIGAT
x	VINSONNEAU Lydie	Région Bretagne
x	VASSORD Léonard	Brest métropole océane

Accueil

La DREAL et la DDTM accueillent les représentants des organismes et les remercient pour leur diversité et leur mobilisation sur la question des données concernant la thématique Déplacements-Transports.

Presentation de GéoBretagne et des Pôles métiers

GéoBretagne

Edouard Tissot (DREAL) rappelle que les pôles métier se situe dans l'Organisation opérationnelle de GéoBretagne.

Lydie Vinsonneau (Région B) rappelle l'obligation qu'ont les acteurs publics à diffuser leur propres données. La Directive Inspire les oblige à cataloguer, partager et harmoniser leur données géographiques. Les données en matière de transport concernées par Inspire (annexe I) sont les données sur les infrastructures. GéoBretagne permet de mettre en œuvre cette directive tout en répondant aux besoins des acteurs locaux.

Les Pôles métiers

Valérie Besand (DREAL) souligne que les pôles métiers n'ont pas vocation à devenir des observatoires mais travaillent sur les données brutes et leur diffusion.

La formation

Lydie rappelle que trois niveaux de formation existent pour faciliter l'utilisation de GéoBretagne. A PRECISER

Rappel sur les différents dispositifs existants

A ce jour, il existe de nombreuses démarches et projets partenariaux sur le périmètre breton. Il est rappelé, à la suite de l'interrogation de Jean-Christophe Dumons (Audelor), que la présentation des dispositifs existants n'est pas exhaustive, mais sera complétée dans la feuille de route.

Pascal Lauzier indique la gouvernance à trois de l'ORTB et la mise en place de

l'observatoire de l'Ecotaxe.

Retour sur le questionnaire « Données existantes »

Préambule

Lydie Vinsonneau souligne que les éléments présentés constituent des pistes de réflexions et doivent servir à co-construire le projet de ce pôle métier.

En vue de commencer le travail du pôle métier, il a été proposé aux partenaires de lister les données de chacun sur la thématique DEPLACEMENTS- TRANSPORTS et de repérer les modalités et besoins d'usage de la « donnée » de chacun.

Les retours des partenaires permettront d'alimenter les premiers échanges et notamment de les intégrer dans la feuille de route et le programme de travail du pôle métier.

Présentation du retour des partenaires

Sur l'ensemble des thématiques déplacements analysées (infrastructures, trafics, flux, offres de services...) MF Barboux (DDTM35) rappelle qu'il ressort du questionnaire l'insuffisance de données disponibles et d'homogénéité lorsqu'elles sont diffusées.

Le retour incomplet des AOT peut s'expliquer par les nombreuses sollicitations auxquelles elles sont soumises (cahier vert).

Importance des métadonnées : seule contrainte de la charte GéoBretagne mais nécessaire car c'est ce qui permet un bon usage et une responsabilisation de l'utilisateur

Echanges

La classification par grands thèmes a fait l'objet de discussion à différents moments de la réunion (cf. conclusions sur le travail de terminologie) .

AirBreizh et Audelor précisent qu'ils sont eux-mêmes collecteurs de données auprès d'autres organismes. Il sera intéressant d'identifier dans le tableau ces organismes.

Echanges sur les « Modalités et besoins d'usage »

Les souhaits sur l'accès à la « donnée » sont variés

- Des besoins sur tous les modes :
 - Infrastructures et réseaux : intégrer le stationnement dans toutes ces formes (résidentiel, professionnel, intermodal, réglementaire....)
 - Fréquentation (flux et trafic) : en particulier besoins de données trafic Poids Lourds (PL)
 - Pratique modale : souhait en particulier de disposer de données sur le covoiturage
 - Offres et services (toutes échelles),
 - Générateurs de flux : à conserver dans le pôle métier car peu d'informations (domicile / travail / consommation / activités économiques). Seules quelques données sur les collèges sont produites par le CG29.

•Nécessité de disposer de données extra-régionales

Compléter les thèmes identifiés:

- sur les pratiques d'usages :
 - au travers de données Enquêtes Ménage Déplacement (même si les EMD ont lieu tous les 10 ans en général, celles-ci peuvent être complétées par des enquêtes complémentaires plus légères). Le pôle métier pourrait travailler au lancement d'enquêtes ciblées identifiées comme stratégiques par les partenaires.
 - données à intégrer comme le taux de motorisation, l'utilisation des parkings (parkings de covoiturage, parking relais et l'usage des parkings en général, en entreprise).
 - Etudes comportementales
- sur l'intermodalité :
 - Léonard Vassord (BMO) souligne

l'importance des données sur l'intermodalité : stationnement intermodaux (parkings de covoiturage, parking relais, parking vélos), offres de services (wifi, commerces, aménagements urbains ...)

- Anne Derrien-Malecki (Région B) indique que la future version de l'application BreizhGo ira plus loin sur la partie cartographie et qu'un lien serait à faire avec GéoBretagne. Plus généralement, GéoBretagne peut servir de base au développement d'outil d'utilisation des données, notamment à destination du grand public (cf. outil développé pour la DIRO).
- Audelor fait part des pertes d'informations notamment en matière de logistique au moment du transfert modal (maritime/routier/ferré). Cela se traduit par une difficulté à reconstituer les parcours dans leur ensemble. Les partenaires finistériens qui ressentent moins de difficultés vis à vis de ce sujet, souhaite tout de même travailler plus avec les transporteurs dans le cadre de son PDU (PLU facteur 4).

•sur les marchandises :

- l'ORTB indique l'existence d'enquêtes nationales sur le transport de marchandises. Il souligne que généralement les données ne sont pas exploitables en dessous de l'échelle départementale.
- Par ailleurs les travaux sur l'écotaxe devront s'articuler avec les dispositifs existants
- FNTR Bretagne et CCIT 22 rappellent que vis à vis de la logistique, la mise en place de l'écotaxe entraînera sans doute des modifications de l'organisation des transports avec un déplacement de l'activité vers l'Est. Il sera opportun de suivre cette évolution en terme de lieux intermodaux de logistique
- La Région souligne son recueil de données aéroportuaires et portuaires qu'elle fournit à l'ORTB

Autres remarques :

En réponse aux différentes remarques concernant le souhait de disposer des données Insee, il est répondu :

- Lydie Vinsonneau souligne que

l'Insee, bien que partenaire de GéoBretagne, ne diffuse pas ou peu de données par ce biais. GéoBretagne ne peut se substituer aux fournisseurs de données

- Jérôme Pierre rappelle que l'Insee fournit tout de même de nombreuses données en téléchargement et que le travail du pôle métier est prioritairement d'échanger sur nos propres données
- En outre MF Barboux indique qu'un outil de cartographie des données Insee existe, mais dont la diffusion est restreinte

Les organismes du Finistère s'engagent à remplir ce questionnaire à la lumière des échanges. Ces organismes soulignent qu'ils mettent déjà à disposition du grand public un grand nombre de données, mais qu'ils souhaitent également les diffuser plus largement.

La Région souligne que le terme « logistique » est peut-être plus approprié et plus large que le terme « Fret » qui par exemple n'intègre pas a priori les infrastructures.

Les partenaires posent la question des priorités du pôle métier entre l'harmonisation de données « facilement » diffusables et le travail de diffusion de données répondant à une forte demande.

Concernant l'harmonisation des données, il est possible de s'appuyer sur des cadres nationaux dès lors qu'ils existent, ou sinon de s'inscrire dans l'élaboration de ces cadres. Le pôle métier peut être alors force de propositions pour le niveau national.

Sur la question de la transversalité et des liens avec les politiques d'aménagement, Lydie Vinsonneau rappelle qu'un comité technique au sein de GéoBretagne assure les liens entre les différents pôles métiers.

Consensus :

Les participants soulignent le besoin de partage de données à l'échelle régionale sur la thématique Déplacements-transports et reconnaissent le besoin d'un pôle métier pour animer et organiser ces échanges.

Echanges sur la feuille de route

Sur la forme générale

Lydie Vinsonneau : si la feuille de route est validée au démarrage du pôle métier, elle doit être suffisamment souple pour permettre au pôle métier d'évoluer dans sa structure (membres ...) mais également sur ses missions.

Sur le contexte et l'analyse des besoins

Souligner la référence au Grenelle et intégrer la vision prospective nécessaire aux réflexions sur la mobilité

Compléter le contexte avec les pratiques d'usage de mobilité et les besoins pour mieux connaître la demande des usagers et dans la perspective de se mettre en capacité de faire évoluer les pratiques évoquées (point abordé au paragraphe précédent).

Citer dans le droit aux transports pour tous, les personnes à mobilité réduite (PMR) auprès desquelles les collectivités développent des actions ciblées, dans le cadre notamment de leurs obligations réglementaires. A la demande de Joudren Marie (Lorient Agglomération) il est convenu de faire apparaître les déplacements des PMR.

GéoBretagne s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive INSPIRE : supprimer « en particulier l'annexe 1 » car GéoBretagne va bien au-delà.

Démarches existantes : à compléter comme évoqué précédemment.

Le contexte de l'open-data favorise également les échanges de données, mais nécessite en parallèle un travail d'harmonisation approfondi.

Le CG29 pose la question de l'interopérabilité et notamment du basculement des données d'un service de transports vers un SIG plus généraliste (BreizhGo, GéoBretagne...). La Région et DREAL indiquent que ces travaux peuvent faire partie des objectifs du pôle métier (porter à connaissance de GéoBretagne).

Sur l'animation

Edouard Tissot indique que le pôle métier est actuellement co-animé par la DREAL et la DDTM. Un appel à candidature est lancé pour y intégrer une collectivité territoriale afin que le dispositif soit mieux partagé.

Sur le périmètre des partenaires

Lydie Vinsonneau conseille de ne pas se limiter dans les partenaires à associer

Sur le périmètre thématique

Echanges sur la proposition de définir un pôle métier transversal « Infrastructures - tous modes » et deux pôles métiers restreints « Voyageur- Tous modes » et « Marchandises - Tous modes » :

A la lumière des échanges et de l'expérience des pôles métier existants, Lydie Vinsonneau propose de démarrer le travail sur un pôle métier unique, transversal. Au préalable, un travail de terminologie sera toutefois nécessaire pour identifier d'éventuels groupes restreints, notamment sur la question des réseaux de TC pouvant être ou non assimilés à des infrastructures.

Yves-Marie Héno (DREAL) assimile la notion d'infrastructure à un linéaire géoréférencé alors que les autres thématiques font plutôt appel à des données chiffrées. Pascal Lauzier souligne les différences de temporalité entre les domaines (données plus mouvante pour l'offre de service et l'usage que pour l'infrastructure).

Sur les objectifs

Anne Derrien-Malecki indique que les objectifs sont ambigus car les objectifs cités sont ceux des AOT. Il conviendra de réécrire ce paragraphe sur la base des enjeux explicités dans le paragraphe sur le contexte.

Brest Métropole souligne la nécessité d'assurer une continuité territoriale des données et de s'affranchir des périmètres des AOT et des autorités en charges de l'aménagement.

Par ailleurs, il s'agira de représenter tous les territoires et en particulier les territoires à faible densité (centre Bretagne) qui peuvent présenter des problématiques particulières en termes de déplacements et transports.

Sur le programme

A la suite du travail de collecte des données réalisé par la DREAL auprès des partenaires, la définition des thèmes prioritaires notamment en termes de diffusion et d'harmonisation des données sera discutée à la prochaine réunion du pôle métier.

Conclusion - Suites à donner

Le travail d'identification des données existantes sera poursuivi jusqu'à l'été 2013. Les partenaires qui n'ont pas encore retourné le tableau sont invités à le faire
[PM_deplacements_Transports_Tableau.xls](#).

Il est leur demandé en outre de faire un retour sur les dispositifs existants et en particulier sur les observatoires qu'ils ont mis en place.

Le travail d'identification des besoins et des usages sera poursuivi :

- soit au travers des rencontres individuelles assurées par la DREAL
- soit au travers du questionnaire Usage modifié, à remplir pour ceux qui ne l'auraient pas encore remplis

Eric Vinouze, étudiant SIG, assurera ce travail auprès de la DREAL en proposant des rencontres individuelles auprès des partenaires.

La DDTM propose de commencer la réflexion sur le **travail de terminologie et de lexique**. Ce travail pourra être complété et amendé au moment des rencontres individuelles, ou indépendamment et pourra être débattu au prochain pôle métier.

Une feuille de route avec l'annexe du programme de travail, complétés suite à ce premier pôle métier, sera transmise pour ultimes observations avant une validation au prochain pôle métier puis à l'assemblée générale de GéoBretagne.

L'identification des thèmes prioritaires et du programme de collecte ressortant des échanges individuelles sera débattu également lors du prochain pôle métier.

Il est demandé aux quatre DDTM d'identifier les **acteurs locaux** à mobiliser sur ce pôle métier qu'elles connaissent et avec lesquels elles travaillent.

PROCHAINE RÉUNION

20 juin 2013

de 9h30 à 12h30

en visioconférence - Rennes (salle Chateaubriand - Région Bretagne) - Brest (salle B12 - BMO) et St Brieuc (Point Info).